

CAHIER D'INFORMATION

CHAMPIONNAT RÉGIONAL D'ATHLÉTISME EN SALLE 2023-2024



DATES

Mardi 27 février 2024

ENDROIT

Complexe sportif Claude-Robillard

1000, avenue Émile-Journault
Montréal (Québec)
H2M 2E7

TRANSPORT EN COMMUN

Autobus 30 via Saint-Hubert

Autobus 45 via Papineau

Autobus 146 est à partir de la station Crémazie

Autobus 56 sud à partir de la station Crémazie

TRANSPORT SCOLAIRE

Le stationnement est situé au sud du complexe sportif Claude-Robillard, avec un accès via la rue Émile-Journault ou la rue Christophe-Colomb.

STATIONNEMENT

Les stationnements P2, P3 et P4 sont gratuits par bloc de 4h. Il y a aussi du stationnement disponible dans les rues avoisinantes.

ACCÈS À LA PISTE

L'entrée principale du complexe sportif donnant sur l'avenue Émile-Journault est la plus près de l'entrée de la salle omnisports.

Tous les athlètes et les entraîneurs devront emprunter l'entrée nord-ouest pour accéder à la piste.

SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister à l'événement, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans l'événement sont sous la responsabilité des représentants de cette même école présents lors de l'événement.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement de l'événement ou au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du site.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription au festival se fait en ligne via notre plateforme d'inscription S1.

Vous pouvez utiliser le guide « *Guide pour le responsable des sports* » disponible sur notre site internet montreal.rseq.ca – menu *Secteur primaire*, dans l'onglet *Documents généraux*.

CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Date de naissance
Moustique 5 ^e année	1 ^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013
Moustique 6 ^e année	1 ^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012
Atome	1 ^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Sont appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique d'athlétisme extérieur du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de la FQA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

DOSSARDS

Vous ne pouvez pas remettre les dossards à vos coureurs de façon aléatoire ; chaque dossard est enregistré au nom d'un élève. Une liste indiquant le numéro de dossard correspondant à chacun de vos élèves vous sera remise avec vos dossards en début de journée.

VESTIAIRES

Le vestiaire public du complexe sera ouvert et accessible lors de l'événement.

Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

ESTRADES

Les estrades situées du côté ouest de la piste sont disponibles comme aire d'attente et lieu de rassemblement pour les écoles.

Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur sur les lieux.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

Le complexe sportif Claude-Robillard et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

CANTINE

Aucune cantine n'est disponible. Les jeunes doivent avoir leur collation et repas pour la journée.

Nous demandons à toutes les écoles de consommer leur nourriture uniquement dans les estrades du complexe sportif.

TOILETTES

Les toilettes situées sous les estrades sont accessibles.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté du site.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos élèves devront être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

MÉDICAL

Les enseignants/accompagnateurs sont responsables de la sécurité des élèves-athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin.

Le RSEQ Montréal fournira cependant une trousse de

premiers soins ainsi que de la glace sur demande.

RÉSULTATS

Aucun affichage de résultats sur place. Les résultats seront disponibles sur le site avs-sport.com

REMISE DE MÉDAILLES

Des médailles d'or, d'argent et de bronze sont remises sur place aux trois premières positions de chaque épreuve.

Les gagnants sont annoncés au micro. Ceux-ci doivent se présenter à la table de l'annonceur avant de procéder à la remise de médaille.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous leur remettons et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

REMISE DE BANNIÈRES

Quatre bannières au total sont remises aux écoles ayant cumulé le plus de points dans les catégories moustique.

Les bannières sont distribuées à la fin de la journée du championnat régional.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE



Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

FACEBOOK

Des photos du championnat régional seront disponibles sur notre page Facebook : [Facebook.com/RSEQMtl](https://www.facebook.com/RSEQMtl)

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le championnat régional, veuillez communiquer avec :

Sabrina Addona

RSEQ Montréal

Coordonnatrice au primaire

saddona@montreal.rseq.ca

514 645-6923, poste 4